

Arrêté

n° 2023-582

Objet : Désignation des examinateurs associés au jury pour les épreuves orales d'admission du concours interne de lieutenant de 2e classe de sapeurs-pompiers professionnels organisé au titre de l'année 2023.

Le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon,

Vu le Code général de la fonction publique

Vu la loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021 modifiée visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels,

Vu le décret n°90-850 du 25 septembre 1990 portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant disposition statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2012-522 du 20 avril 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des lieutenants de sapeurs-pompiers professionnels,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2020-1474 du 30 novembre 2020 fixant les modalités d'organisation des concours et examens professionnels des cadres d'emplois de sapeurs-pompiers professionnels, notamment les articles 12 à 14,

Vu l'arrêté du 30 novembre 2020 relatif aux programmes des concours et examens professionnels des cadres d'emplois de sapeurs-pompiers professionnels,

Vu l'arrêté n° 2022-689 du 4 juillet 2022 portant ouverture d'un concours interne d'accès au grade de lieutenant de 2e classe de sapeurs-pompiers professionnels, session 2023,

Vu l'arrêté du 15 juillet 2022 instituant la commission prévue à l'article 10-2 du décret n° 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels,

Vu l'arrêté n°2022-829 du 12 septembre 2022 portant modification de la décision d'ouverture d'un concours interne de lieutenant de sapeurs-pompiers professionnels de 2^{ème} classe ;

Vu l'arrêté n°2023-375 du 06 avril 2023 fixant la liste des candidats admis à participer au concours interne de lieutenant de 2^{ème} classe de sapeurs-pompiers professionnels, session 2023 ;

Vu l'arrêté n°2023-376 du 06 avril 2023 portant désignation des membres du jury d'un concours interne de lieutenant de sapeurs-pompiers professionnels de 2^{ème} classe ;

Vu l'arrêté n°2023-392 du 20 avril 2023 portant désignations des correcteurs des épreuves écrites d'un concours interne de lieutenant de 2^{ème} classe de sapeurs-pompiers professionnels, session 2023,

Considérant qu'il convient de désigner les examinateurs associés au jury pour les épreuves orales d'admission du concours interne de lieutenant de 2^{ème} classe de sapeurs-pompiers professionnels, session 2023,

Arrête :

Article 1 : La liste des examinateurs associés au jury pour l'épreuve d'entretien est composée comme suit :

Collège des élus				
Monsieur	GRECO	Gilles	Adjoint au maire	Ville de Saint-Chamond (42)
Monsieur	JASSERAND	Yves	Adjoint au Maire	Ville de Marcy l'Etoile (69)
Monsieur	MARTINON	Gilles	Adjoint au Maire	Ville de Châtillon-sur-Chalaronne (01)
Madame	PROST	Émilie	Conseillère métropolitaine	Métropole de Lyon (69)
Collèges des personnalités qualifiées et fonctionnaires territoriaux				
Monsieur	ANGUITA	Arthur	Lieutenant de 1 ^è classe de sapeurs-pompiers professionnels	SDIS de la Loire (42)
Madame	CASTILLO	Ludivine	Lieutenant de 1 ^è classe de sapeurs-pompiers professionnels	SDIS de l'Ain (01)
Monsieur	CORREA	Joachim	Capitaine de sapeurs-pompiers professionnels	SDIS du Nord (59)
Monsieur	FEDIT	Guillaume	Lieutenant de 1 ^è classe de sapeurs-pompiers professionnels	SDIS du Puy-de-Dôme (63)

Madame	GRANDPIERRE	Émilie	Capitaine de sapeurs-pompiers professionnels	SDIS de la Drôme (26)
Monsieur	HUART	Bertrand	Capitaine de sapeurs-pompiers professionnels	SDMIS du Rhône (69)
Monsieur	MICHAUD	Stéphane	Lieutenant hors-classe de sapeurs-pompiers professionnels	SDIS de la Loire (42)
Monsieur	VINCENT	Anthony	Capitaine de sapeurs-pompiers professionnels	SDIS de l'Isère (38)

Les examinateurs associés participeront aux délibérations du jury, avec voix consultative, pour l'attribution des notes se rapportant aux épreuves qu'ils ont évaluées.

Article 2 : La liste des examinateurs suppléants pour l'épreuve d'entretien est établie comme suit :

Collège des élus				
Madame	BROYER	Sylvie	Conseillère municipale	Ville de Soucieu-en-Jarrest (69)
Monsieur	COTTAZ	Jean-Pierre	Conseiller municipal	Ville de Beynost (01)
Madame	DUMAS	Françoise	Conseillère municipale	Ville de Chaponost (69)
Monsieur	FARNOS	René	Conseiller municipal	Ville de Feyzin (69)
Monsieur	JUANICO	Pierre	Adjoint au maire	Ville de Feyzin (69)
Madame	JURKIEWIEZ	Laurence	Conseillère municipale Conseillère communautaire	Ville de Genas (69) Communauté de communes de l'Est Lyonnais (69)
Monsieur	LAGRANGE	Michel	Adjoint au Maire	Ville de Marcy l'Etoile (69)
Madame	LUTZ	Sophie	Adjointe au Maire Vice-présidente	Ville de Villefranche-sur-Saône (69) cdg69
Monsieur	MIRABEL	Pierre	Adjoint au Maire	Ville de Solaize (69)
Monsieur	MONNIER	Damien	Maire	Ville de Sathonay-Camp (69)

Madame	MURIGNEUX	Claudie	Conseillère municipale	Ville de Saint-Symphorien-sur-Coise (69)
Madame	REBOUILLAT	France	Adjointe au Maire	Ville de Communay (69)
Madame	RIONDET	Odile	Adjointe au Maire	Ville de Solaize (69)
Collège des personnalités qualifiées et fonctionnaires territoriaux				
Monsieur	ACHARD	Patrice	Lieutenant-colonel de sapeurs-pompier professionnels	SDIS de la Haute-Loire (43)
Monsieur	ALMEIDA	Loïc	Lieutenant de 1 ^e classe de sapeurs-pompier professionnels	SDIS du Puy-de-Dôme (63)
Madame	BALDACCHINO	Audrey	Capitaine de sapeurs-pompier professionnels	SDMIS du Rhône (69)
Monsieur	BAYET	Cyril	Responsable de l'unité pédagogique, Adjoint au chef du service concours	Centre de gestion du Rhône et de la Métropole de Lyon (69)
Monsieur	BENOIT	Sébastien	Lieutenant de 1 ^e classe de sapeurs-pompier professionnels	SDMIS de la Haute-Savoie (74)
Monsieur	BOUCKAERT	Nicolas	Commandant de sapeurs-pompier professionnels	SDMIS du Rhône (69)
Monsieur	BROUCHUD	Georges-Alexandre	Capitaine de sapeurs-pompier professionnels	SDMIS du Rhône (69)
Monsieur	CATHAUD	Christophe	Lieutenant de 1 ^e classe de sapeurs-pompier professionnels	SDMIS du Rhône (69)
Madame	CHARLIN	Pauline	Lieutenant de 1 ^e classe de sapeurs-pompier professionnels	SDIS de la Savoie (73)

Monsieur	CROUSEAUD	Sylvain	Lieutenant-colonel de sapeurs-pompier professionnels	SDIS du Puy-de-Dôme (63)
Madame	DÉJEANT	Aurélié	Cadre pédagogique, service concours	Centre de gestion du Rhône et de la Métropole de Lyon (69)
Monsieur	DEGORE	Stefen	Capitaine de sapeurs-pompier professionnels	SDIS de l'Isère (38)
Madame	DE WREEDE	Julie	Lieutenant de 1 ^e classe de sapeurs-pompier professionnels	SDIS de la Haute-Savoie (74)
Monsieur	DOLLEANS	Dominique	Commandant de sapeurs-pompier professionnels	École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompier (ENSOSP)
Monsieur	FARRUGIA	Georges	Commandant de sapeurs-pompier professionnels	SDMIS du Rhône (69)
Madame	GONDRAND	Sandrine	Lieutenant-colonel de sapeurs-pompier professionnels	SDIS de l'Isère (38)
Monsieur	GRIMALDI	Denis	Lieutenant-colonel de sapeurs-pompier professionnels	SDIS de l'Ain (01)
Monsieur	GUÉRIN	Baptiste	Responsable de l'unité opérationnelle, service concours	Centre de gestion du Rhône et de la Métropole de Lyon (69)
Madame	FIORDALISI	Céline	Chef du service concours	Centre de gestion du Rhône et de la Métropole de Lyon (69)
Monsieur	HIMBERT	Martin	Lieutenant de 1 ^e classe de sapeurs-pompier professionnels	SDMIS du Rhône (69)

Madame	JOURDE	Sophie	Commandant de sapeurs-pompiers professionnels	SDIS du Puy-de-Dôme (63)
Madame	MAUREL	Adeline	Capitaine de sapeurs-pompiers professionnels	SDIS de l'Isère (38)
Madame	MULLER	Marine	Lieutenant de 1 ^e classe de sapeurs-pompiers professionnels	SDMIS du Rhône (69)
Monsieur	MUR	David	Capitaine de sapeurs-pompiers professionnels	SDMIS du Rhône (69)
Monsieur	PACHE	Pascal	Lieutenant-colonel de sapeurs-pompiers professionnels	SDMIS du Rhône (69)
Monsieur	PEPIN	William	Capitaine de sapeurs-pompiers professionnels	SDIS de l'Isère (38)
Monsieur	PEREZ	Eric	Commandant de sapeurs-pompiers professionnels	SDIS de la Haute-Loire (43)
Monsieur	SEBBANE	Anthony	Capitaine de sapeurs-pompiers professionnels	SDMIS du Rhône (69)
Madame	TALER-LÉONARD	Sabine	Directrice du Pôle Recrutement mobilité	Centre de gestion du Rhône et de la Métropole de Lyon (69)

Article 3 : La liste des examinateurs spécialisés pour l'épreuve orale facultative d'anglais est composée comme suit :

Monsieur	EL AÏDI	Ahmed
Madame	FILIN	Carole

Article 4 : La liste des examinateurs spécialisés suppléants pour l'épreuve orale facultative d'anglais est composée comme suit :

Madame	BIRON	Patricia
Monsieur	MYOT	François
Madame	SINGH	Urvashi
Madame	WHIDDON	Bridget

Article 5 : Le Directeur général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur les sites internet www.cdg69.fr et www.cdg-aura.fr.
Ampliation du présent arrêté sera transmise aux Présidents des SDIS parties prenantes à la présente organisation.

Fait à Sainte Foy-lès-Lyon
Le 26/06/2023
Le Président,



Philippe LOCATELLI

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été publié et transmis au représentant de l'État le **03 JUIL. 2023**

Fait à Sainte Foy-lès-Lyon
Le **03 JUIL. 2023**
Le Président,



Philippe LOCATELLI

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa notification.